

Ligne pédagogique 2025

Association de la crèche « Au Clair de Lune »
Rue de la Paix 5
2300 La Chaux-de-Fonds
Tel : 032 913 30 40
Mail : auclairdelune@hispeed.ch

La Chaux-de-Fonds, mars 2025

Table des matières

1. Introduction	3
2. La mission de la crèche « Au Clair de Lune »	3
3. Les valeurs.....	3
3.1 L'écoute.....	3
3.2 La cohésion	3
3.3 L'empathie	4
3.4 La créativité.....	4
3.5 La communication.....	4
4. Les relations dans le cadre de la crèche « Au Clair de Lune »	4
4.1 Les relations entre professionnels/enfants.....	4
4.2 Les relations professionnels/parents.....	5
4.3 Les relations d'équipe	5
4.3.1 Les stagiaires	6
4.3.2 Les apprenti(e)s ASE	6
4.3.3 L'EDE en formation.....	6
4.4 Le travail en réseau	7
4.4.1 Les relations externes	7
5. Les principes pédagogiques	7
5.1 Les douces violences	8
5.2 La pédagogie Montessori	8
5.3 L'autonomie	8
5.5 L'objet transitionnel	9
5.6 Les limites	9
5.7 Les moments de transition.....	9
6. Accueil des parents et des enfants.....	10
6.1 Inscription et entretien avec la direction	10
6.2 Intégration de l'enfant	10
6.3 Accueil au quotidien.....	11
7. Les groupes	11
7.1 Les petites étoiles	11
7.1.1 Les repas.....	11
7.1.2 Le sommeil.....	12
7.1.3 Les soins	12
7.1.4 Les activités.....	13
7.1.5 Les rituels	13
7.2 Les étoiles filantes	13
7.3.1 Les repas.....	13
7.3.2 Le sommeil.....	14
7.3.3 Les soins	14
7.3.4 Les activités.....	14
7.3.5 Les rituels (moments de regroupement).....	15
8. Labels en lien pédagogique	15
8.1 Youp'la bouge	15
8.2 Fourchette verte.....	15
9. Conclusion.....	16
Bibliographie :.....	16

1. Introduction

L'association de la crèche « Au Clair de Lune » est une structure d'accueil préscolaire pouvant accueillir 24 enfants par jour, âgés de 4 mois à 4 ans révolus. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 06h45 à 17h45. La crèche se situe rue de La Paix 5, à La Chaux-de-Fonds.

La priorité de l'équipe est d'offrir un accueil personnalisé et une prise en charge dans le respect de chacun. L'équipe éducative est composée de personnes ayant une formation dans le domaine de l'enfance (ASE¹ et EDE²) ainsi que de personnes en formation de l'enfance.

La ligne pédagogique de l'association de la crèche « Au Clair de Lune » est un document écrit expliquant l'orientation générale et la pédagogie qui y est appliquée. Elle est rédigée par la direction en étroite collaboration avec l'équipe éducative.

La ligne pédagogique est connue de tout le personnel et peut être lue par les parents. Des modifications peuvent y être apportées en tout temps si nécessaire.

2. La mission de la crèche « Au Clair de Lune »

La crèche « Au Clair de Lune » accueille les enfants et accompagne leur famille sur un temps donné. L'équipe éducative travaille en étroite collaboration avec les parents pour créer un environnement sécurisant et épanouissant pour l'enfant.

Tout au long de son accueil en crèche l'enfant peut expérimenter, développer et acquérir diverses compétences qui lui permettent, le moment venu de continuer son parcours de vie en milieu scolaire.

3. Les valeurs

Il est important que l'équipe éducative partage les mêmes valeurs de base pour le bon fonctionnement de la crèche. Cela dans le but de fournir un travail cohérent dans le quotidien de la crèche.

3.1 L'écoute

L'équipe prend le temps d'écouter les besoins et les informations que les enfants et les parents souhaitent partager.

Le professionnel se met à la hauteur de l'enfant et l'écoute avec attention avant de lui donner un retour.

Pour les parents l'accueil, au quotidien, est fait par un membre de l'équipe qui prend note des informations ou des demandes et les transmet au besoin à la direction.

L'équipe et la direction sont disponibles pour échanger lors d'entretiens personnels avec les parents.

3.2 La cohésion

¹ Assistant(e) socio-éducatif

² Educateur(trice) de l'enfance

L'équipe est cohérente dans ses rapports aux enfants, aux parents et intervenants externes. Cela facilite la compréhension et la confiance entre les différents intervenants. Des colloques sont organisés mensuellement dans ce but de cohésion. Chaque membre de l'équipe peut y partager ses observations et des décisions communes sont prises. Des cahiers d'information sont en place au sein des groupes d'enfants pour faciliter les transmissions entre membres de l'équipe éducative.

3.3 L'empathie

A l'arrivée en crèche de l'enfant l'équipe éducative prend le relai des parents pour un temps donné. L'équipe veille à respecter les rituels et repères des enfants tout en offrant un cadre sécurisant. L'équipe reste à l'écoute des parents et des enfants sans porter de jugements.

3.4 La créativité

Toutes les activités, qu'elles soient libres ou imposées, permettent à l'enfant, ainsi qu'au professionnel, d'utiliser et développer sa créativité. Celle-ci est une des bases de l'encadrement de l'enfant et du lien que le professionnel crée avec lui. Elle permet, par exemple, de lire une histoire en lui donnant une autre dimension par des intonations de voix qui attirent l'enfant.

3.5 La communication

Chaque membre de l'équipe communique de manière claire et précise (cf. point 4.3) que ce soit avec ses collègues, les enfants et leurs parents ou d'autres intervenants. Il est important de demander un feed-back pour s'assurer de la bonne compréhension d'une consigne, informations ou autre.

4. Les relations dans le cadre de la crèche « Au Clair de Lune »

4.1 Les relations entre professionnels/enfants

L'équipe est attentive aux différents besoins de l'enfant et y répond de manière adéquate (adaptée à l'âge de l'enfant) et individualisée.

Par conséquent, elle connaît et respecte :

- L'héritage culturel propre à chaque enfant
- Les enfants ayant des besoins spécifiques (handicap, problème de comportement, problème de santé)

L'équipe a pour buts :

- D'établir une relation de confiance et de respect mutuel avec l'enfant.
- D'apporter un climat sécurisant et apaisant, l'enfant devant pouvoir se sentir soutenu et compris. Elle y parvient en posant des repères, des limites, l'encadrant et l'accompagnant dans tous les moments du quotidien.
- De lui donner les moyens nécessaires afin qu'il puisse développer ses compétences, par la socialisation, l'apprentissage de l'autonomie et la créativité au quotidien.

Les interactions verbales et non verbales entre l'adulte et l'enfant contribuent également largement à son développement. Elles doivent être fréquentes, positives et respectueuses.

Lorsqu'un membre de l'équipe est dépassé par une situation avec un enfant, il a la possibilité de demander de l'aide ou de passer le relai à un de ses collègues.

4.2 Les relations professionnels/parents

Une relation de confiance lie l'équipe éducative aux parents, cela afin d'assurer la continuité du quotidien de l'enfant, entre la famille et l'institution. La relation entre le parent et le professionnel est basée sur le respect et la confiance.

Lors de l'inscription de l'enfant en crèche, les parents reçoivent avec le dossier d'inscription le règlement de « Au Clair de Lune ». Celui-ci est une base pour la collaboration administrative entre les parents et la crèche.

La collaboration entre les parents et l'équipe éducative est primordiale. Elle se fait au travers de l'écoute, de l'empathie et de la communication. Elle permet l'échange d'informations pour établir le suivi de l'enfant. L'équipe profite des moments d'accueil et de départ pour entretenir cette collaboration.

Lors de l'accueil, le professionnel est disponible et prend en compte les différentes demandes ou besoins des parents. Il s'informe sur les différentes consignes ou changements qui peuvent toucher la journée de l'enfant à la crèche.

Lors des départs, le professionnel transmet le déroulement de la journée de l'enfant qu'il soit positif ou non et selon la demande des parents. Les informations sont uniquement transmises aux parents ou autre personne y ayant droit.

Un entretien personnalisé peut être organisé avec la direction sur demande des parents et vice-versa.

Des feuilles journalières, pour le suivi des enfants, sont à disposition de toute l'équipe pour y noter des informations de tout ordre, informations des parents, etc. Cela permet une meilleure cohésion dans l'encadrement de l'enfant.

Un cahier pour des informations plus spécifiques est à disposition pour chaque groupe, il est consulté régulièrement, par l'équipe éducative.

Un cahier est établi pour chaque bébé arrivant dans la crèche où toutes les informations de la journée seront notées. Le cahier est transmis aux parents au moment du départ. Les parents nous transmettent également les informations dans ce cahier lors de l'arrivée du bébé.

Une attention particulière est apportée au moment de la séparation et également lors des retrouvailles afin d'aider les enfants et les parents à gérer ce moment. Une personne de l'équipe reste disponible pour faciliter ses moments et apporter son appui au parent si besoin.

4.3 Les relations d'équipe

Afin que les parents et les enfants se sentent bien dans leur rapport avec la crèche, il est important que l'équipe soit cohérente. C'est pour cela qu'un colloque est organisé une fois par mois. Cela permet à l'équipe de s'exprimer, d'améliorer l'organisation institutionnelle, de parler des enfants et de la relation avec les parents.

Chaque membre de l'équipe a un cahier des charges personnel qui lui permet de connaître sa fonction et ses tâches au sein de la crèche. Cela permet d'avoir une meilleure organisation au sein de la crèche.

Chaque membre de l'équipe a une attitude de respect à l'égard de ses collègues.
Ceci se traduit par :

- Le dialogue, écouter et entendre sans juger
- Faire preuve d'empathie et faire des remarques constructives
- Proposer des idées et des solutions
- Savoir reconnaître les compétences de chacun
- S'entraider dans les différentes tâches du quotidien

En présence des enfants et des parents :

- Écouter et communiquer de façon neutre
- Éviter les conversations personnelles
- Éviter d'évoquer des sujets ou de faire des remarques concernant les enfants, ou les parents
- Faire attention au langage utilisé

4.3.1 Les stagiaires

Une des tâches de l'équipe éducative est d'accueillir et d'accompagner les personnes qui s'intéressent aux métiers de l'enfance. Les stagiaires ne sont pas directement liés à la crèche. Ils dépendent de l'école qu'ils fréquentent.

Chaque stagiaire accueilli prend connaissance du cadre défini par l'équipe pour son stage. Il est accompagné par une personne diplômée, tout au long de son stage.

Au sein de l'équipe une personne est désignée pour suivre tous les stagiaires. C'est elle qui détermine les stages et fait les bilans de fin de stage.

4.3.2 Les apprenti(e)s ASE

La crèche « Au Clair de Lune » forme 2 apprenti(e)s ASE. Ceux-ci suivent une formation en alternant école (CPNE³) et pratique professionnelle à la crèche. La formation dure 3 ans. Les apprenti(e) sont lié(e)s par un contrat de travail à la crèche.

Pour assurer un suivi de qualité et permettre aux apprenti(e)s d'acquérir les compétences nécessaires à leur formation une personne de l'équipe est désigné pour les encadrer. Cette personne est au bénéfice d'une formation de praticien formateur.

Une charte a été mise en place par l'équipe éducative pour respecter les spécificités des apprenti(e)s.

L'apprenti(e) bénéficie aussi d'un cahier des charges qu'il accepte lors la signature de son contrat.

4.3.3 L'EDE en formation

³ Centre professionnel neuchâtelois

La crèche forme un(e) EDE ES⁴ en formation. Généralement, l'EDE en formation a déjà obtenu le titre d'ASE ce qui lui permet de faire un cursus en 2 ans au lieu de 3 ans (sans titre d'ASE). L'EDE en formation tout comme l'apprenti est lié à la crèche par un contrat de travail et possède un cahier des charges propre à sa formation.

L'EDE en formation est accompagné par une personne au bénéfice d'un titre de FPP (formateur à la pratique professionnelle) qui s'assure de la progression de l'acquisition des compétences nécessaires à la formation.

Une charte spécifique à l'EDE en formation a été conçu par l'équipe pour répondre au mieux aux besoins de la personne en formation.

4.4 Le travail en réseau

La direction et l'équipe éducative participent activement aux différents réseaux mis en place, selon les besoins de l'enfant accueilli. Elles dirigent aussi les parents vers d'autres professionnels de l'enfance selon les besoins.

La direction s'entretient régulièrement avec ses collaborateurs administratifs pour garantir le bon fonctionnement de la structure.

4.4.1 Les relations externes

Les relations externes de la crèche sont :

- Le SAPJ et l'UAJE
- Service de la jeunesse de la ville de La Chaux-de-Fonds
- Services liés aux enfants ou parents, assistant social, pédiatre, psychiatre, orthophoniste, etc...
- Récif, La Chaux-de-Fonds
- Croix-Rouge
- Caritas
- CPNE
- Service hôtelier de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds (traiteur de la crèche)
- Fourchette verte
- Youp'la bouge
- Service de l'hygiène SCAV
- Entreprise de nettoyage « Sanet »

5. Les principes pédagogiques

⁴ Ecole supérieur

5.1 Les douces violences

« De très courte durée, ces moments sont fréquents tout au long de la journée. Sans préméditation, ni volonté de faire mal à l'enfant, ces gestes, ces paroles, ces regards placeront de manière répétée l'enfant en situation de sécurité affective. »⁵

L'équipe éducative évite le plus possible les douces violences par des actes du quotidien comme :

- Lors des repas, le professionnel essuie la bouche de l'enfant si celui-ci le lui demande.
- Lors des changes le professionnel respecte l'enfant en lui expliquant ce qu'il va faire et ce qu'il attend de lui. Il prévient l'enfant qu'il va changer sa couche et explique ses gestes s'il doit par exemple lui nettoyer le siège, ainsi que tout autre soin.
- Le professionnel s'abstient de faire des commentaires sur l'enfant et de discuter avec un collègue durant un change. Toute son attention est portée sur l'enfant.
- Les stagiaires, apprentis et nouveaux membres de l'équipe commencent à changer les enfants et à les accompagner aux toilettes quelques jours ou semaines après leurs arrivées. Cela permet à l'enfant d'avoir le temps de connaître les personnes. Son intimité est ainsi respectée.

5.2 La pédagogie Montessori

La pédagogie Montessori est basée sur le respect du libre choix de l'enfant, ainsi que sur le respect des périodes d'acquisitions. Il est important que l'enfant prenne du plaisir dans ses apprentissages. L'adulte accompagne l'enfant dans ses découvertes, expériences, sans pour autant les devancer. La confiance de l'adulte face au cheminement de l'enfant, permet en retour la confiance de ce dernier. La motivation de l'enfant à l'envie de faire seul est alors encouragée et développée. L'adulte a pour rôle d'entretenir la soif d'apprendre des enfants, sans les forcer. L'adulte ne décide pas pour l'enfant. Les apprentissages sont alors soutenus et l'accession à l'autonomie est favorisée.

Le but de cette pédagogie est d'amener l'enfant à faire seul, à faire des choix, à se connaître au travers de différents jeux et apprentissages. Pour Maria Montessori, il est important de laisser l'enfant décider quel matériel il veut manipuler, ainsi que la durée et l'endroit où il veut le faire. Afin de créer un cadre sécurisant, l'éducateur met en place des règles, des limites et les fait respecter aux enfants. L'enfant doit pouvoir s'exprimer sous toutes les formes dans le jeu.

Dans ce but, divers jeux en accès libre pour les enfants sont disposés dans les salles des différents groupes de la crèche. Les activités tels que les bricolages et les dessins ne sont pas imposés aux enfants mais proposées. Le but étant de laisser l'enfant choisir son occupation.

5.3 L'autonomie

L'acquisition de l'autonomie est un processus que l'enfant parcourt de sa naissance jusqu'à l'âge adulte. L'autonomie se développe chaque jour, dans chaque moment de la vie quotidienne.

⁵ Vivre en crèche, Remédier aux douces violences, Christine Schuhl

Les acquisitions se font selon l'âge et les capacités de l'enfant. Il est important de ne pas devancer les acquisitions de l'enfant au risque de le mettre en position d'insécurité.

Depuis tout petit l'enfant apprend ce qu'il peut faire ou non, ce qu'il doit faire et comment. Il est donc amené à faire des choix durant cet apprentissage, à prendre des décisions. C'est une certaine liberté pour lui.

Cependant faire des choix c'est également prendre conscience que nous ne sommes pas seul. En effet, les enfants sont parfois confrontés à certaines contraintes, par exemple si le jeu qu'il désire est déjà pris. Ces dernières peuvent alors favoriser de nouvelles idées. L'autonomie s'apprend aussi dans les contraintes.

Les enfants sont encouragés à être le plus autonome possible lors des différents moments de la journée. Par exemple lors des rangements des salles de jeux, les caisses ou autres rangements sont conçus pour que les enfants y aient accès. Les vêtements, chaussures des enfants sont à leurs portés au vestiaire pour qu'ils s'habillent seul pour les promenades.

5.5 L'objet transitionnel

L'objet transitionnel (doudou) occupe une place primordiale dans la vie de l'enfant et de ce fait dans le quotidien de la crèche. Chaque enfant a une relation différente avec son doudou quel qu'il soit. Il se peut aussi que l'enfant ne possède pas d'objet transitionnel. Le professionnel doit prendre cela en considération pour offrir un encadrement adapté à l'enfant.

L'objet transitionnel est un objet qui apporte de la sécurité affective à l'enfant. Il va l'aider lors de l'endormissement, des moments de chagrins et le rassurer face à l'inconnu. Le doudou est un lien entre l'espace sécurisant de la maison et l'extérieur.

Le doudou est le bienvenu et respecté à la crèche, chaque enfant du plus jeune au plus âgé est encouragé à prendre son doudou avec lui à la crèche.

Le doudou est surtout sollicité lors des moments comme la sieste et les chagrins. Il reste néanmoins toujours à la disposition de l'enfant qui peut y avoir accès librement.

Le professionnel aide l'enfant à se séparer de son doudou à certains moments de la journée et à le déposer dans la maison des doudous. Cela se produit lors des activités dirigées comme les bricolages, les balades ou les repas. Si l'enfant n'est pas prêt à laisser son doudou, le professionnel lui proposera de la garder près de lui sur une chaise par exemple, ainsi l'enfant pourra participer à l'activité tout en ayant un regard sur son doudou.

5.6 Les limites

L'encadrement de l'enfant au sein de la crèche se fait avec bienveillance c'est donc dans cette optique que les limites sont posées. Les limites sont fixées en fonction des capacités des enfants et de leurs besoins. Elles posent le cadre de la sécurité physique et affective à la crèche.

Un enfant très agité qui tape les autres enfants sera repris individuellement par le professionnel qui lui permettra d'évacuer sa colère/frustration dans un espace sécurisé en dehors de la salle de jeux. Il est important que le professionnel reprenne la situation lorsque l'enfant est prêt en utilisant un vocabulaire adapté et en veillant à la sécurité affective de l'enfant.

5.7 Les moments de transition

Les moments de transition représentent les moments de passage entre deux activités. C'est un moment de flottement où l'enfant ne sait pas quoi faire en attendant une nouvelle activité. Par exemple, l'enfant qui est prêt pour partir en balade mais qui doit attendre que les autres soient aussi prêts, pour que tout le groupe puisse partir. Ces moments sont déstabilisants pour l'enfant.

Il est important que le professionnel reconnaisse les moments de transition et en parle avec l'enfant. En verbalisant ce moment le professionnel apporte de la sécurité à l'enfant. Il pourra ainsi le vivre plus sereinement en sachant que l'adulte reconnaît son sentiment.

6. Accueil des parents et des enfants

Une attention particulière est apportée à l'accueil d'une famille au sein de la crèche par toute l'équipe. En effet, c'est lors de ces moments que se tisse la relation de confiance nécessaire à une bonne collaboration entre l'équipe et les parents. Celle-ci est entretenue tout au long de l'accueil au sein de la crèche.

6.1 Inscription et entretien avec la direction

Lors de l'inscription d'un enfant au sein de la crèche, un entretien est planifié avec la direction. Celui-ci aborde globalement tous les aspects de la vie en crèche. Il comprend :

- Une visite des locaux
- Présentation/organisation de la structure et de l'équipe
- Présentation et explications du règlement
- Explications et remise du dossier d'inscription
- Réponses aux diverses interrogations des parents

Cette première rencontre est destinée principalement aux parents. Néanmoins cela n'exclut en rien la présence de l'enfant qui est le premier concerné par cette démarche.

6.2 Intégration de l'enfant

À la suite de l'entretien d'inscription, une intégration est mise en place pour accueillir l'enfant au sein de la crèche. L'intégration est une période durant laquelle l'enfant viendra à des moments donnés à la crèche, pour apprendre à connaître les locaux, l'équipe et les autres enfants. L'intégration se fait de manière progressive et selon les besoins de la famille. Le but est de donner quelques points de repères pour que les parents et l'enfant se sentent bien lors de sa première journée en crèche.

Une intégration type se déroule ainsi :

- La première adaptation dure environ une heure. Un des parents accompagne l'enfant dans le groupe où celui-ci sera accueilli. C'est un moment de partage avec l'éducateur(trice) du groupe qui recueille ainsi diverses informations sur l'enfant. Cela permet à l'enfant d'appréhender ce nouvel environnement avec la présence sécurisante de son parent.
- La deuxième adaptation dure deux à trois heures. Le parent accompagne l'enfant sur le groupe transmet les informations nécessaires à l'éducateur(trice) et dit au revoir à l'enfant. Cette adaptation comprend un goûter (matin ou après-midi) et un regroupement pour familiariser progressivement l'enfant avec le rythme de la crèche.
- La troisième adaptation dure environ 6 heures. Le déroulement est identique à la précédente. La troisième adaptation englobe généralement les principaux moments de la journée (regroupements, repas, et sieste). L'enfant prend ainsi connaissance progressivement des diverses activités qui rythment une journée en crèche.

A la fin de chaque adaptation un petit bilan est fait par le professionnel avec le parent pour s'assurer que tous les intervenants sont prêts pour l'étape suivante. Au besoin, des adaptations supplémentaires peuvent être agendées.

6.3 Accueil au quotidien

Chaque jour, les parents et les enfants sont accueillis par un professionnel au sein de la crèche. L'accueil est un moment important de la journée que ce soit au niveau de l'échange des informations comme au niveau émotionnel avec la séparation et les retrouvailles entre parent et enfant.

Le matin le parent donne toutes les informations nécessaires sur son enfant au professionnel. Le professionnel est attentif à porter son attention aussi bien sur le parent que l'enfant. Le parent se sépare ensuite de son enfant pour la journée en signifiant son départ. Chaque famille a son rituel propre lors des séparations. Il est important de le respecter et de le connaître. Le professionnel peut ainsi apporter son aide si la séparation est trop difficile. Le parent peut téléphoner à tout moment à la crèche pour obtenir des informations sur le déroulement de la journée de son enfant.

Le soir l'éducateur transmet les informations nécessaires sur le déroulement de la journée de l'enfant. Il favorise les retrouvailles avec le parent et le départ de l'enfant en mettant en place des rituels et en disant à l'enfant qu'il va bientôt partir.

7. Les groupes

Les enfants fréquentant la crèche sont répartis en deux groupes selon leur âge. Le fil rouge reliant les groupes est le développement de l'autonomie de l'enfant dans le respect de ses capacités et de ses besoins. Un cadre sécurisant est créé au sein de chaque groupe par des rituels, le lien avec l'équipe, des activités et un matériel adapté.

7.1 Les petites étoiles

Les petites étoiles accueillent les enfants jusqu'à l'âge de 2 ans environ. La priorité de l'équipe, au sein de ce groupe, est d'instaurer un cadre sécurisant qui respecte le plus possible le rythme des jeunes enfants accueillis tout en favorisant leur développement. Au fil du développement de l'enfant l'équipe travaille sur l'acquisition de certaines compétences qui permettent un passage au groupe suivant plus fluide (manger seul, marcher durant une courte balade, rester assis pour une courte activité, ...)

7.1.1 Les repas

Les repas proposés au sein de la crèche sont adaptés à chaque étape de l'évolution de l'enfant. La maman a la possibilité de venir allaiter son enfant à la crèche ou de tirer son lait et de l'apporter pour les repas. La crèche fournit les laits en poudres, purées de légumes, de fruits et autres adaptés au régime des enfants de moins de 1 an. Un repas mixé complet est aussi proposé par le traiteur de la crèche quotidiennement. Il sera donné à l'enfant dès qu'il en a la possibilité et avec l'accord des parents. Dès 12 mois le passage à la nourriture en morceaux se fera progressivement toujours en accord avec les parents.

Chaque enfant a son propre rythme pour les repas qu'il est primordial de respecter pour son bien-être. A partir de 1 an, l'enfant commence à avoir des heures de repas plus régulières, ainsi un planning repas existe pour ceux-ci :

- Goûter du matin vers 9h
- Dîner vers 11h15
- Goûter de l'après-midi vers 15h00

L'enfant est encouragé à manger par lui-même dès qu'il en a la possibilité. Il peut pour cela utiliser ses mains ou une cuillère s'il en a déjà la capacité. Le professionnel est présent pour

l'inciter dans cet apprentissage, tout en garantissant qu'il a mangé. Cependant, un enfant a le droit de ne pas vouloir manger.

Les enfants qui s'alimentent exclusivement de lait ou commencent à manger des purées prennent leur repas dans la salle du groupe (chaise d'allaitement). Par la suite, dès que l'enfant en a la capacité, il mange à la cuisine où une table est prévu pour les plus petits.

7.1.2 Le sommeil

Le sommeil est essentiel au bon développement des enfants. Les bébés font plusieurs siestes par jour sans que cela soit régulier. Une personne couchera l'enfant dans son lit dès que des signes de fatigue se manifestent. Il n'y a pas d'horaires pour les siestes au sein du groupe. Le sommeil permet à l'enfant d'assimiler divers apprentissages et de récupérer de l'énergie pour la suite de sa journée. Les divers stimuli au sein de la crèche (bruit, jeux sensoriel, musique, etc.) fatiguent l'enfant qui a besoin de repos.

Pour faciliter l'endormissement de l'enfant, le parent apporte un doudou, une lolette, une patte ou autre objet dont l'enfant a l'habitude. Le rituel d'endormissement de l'enfant est connu de l'équipe et appliqué pour l'aider à trouver le sommeil. L'enfant dort aussi toujours dans le même berceau pour le sécuriser à ce moment donné.

Dès 18 mois l'enfant est incité progressivement à être plus régulier dans ses siestes et faire une seule sieste après le diner. Cela dans le but de faciliter son passage de groupe.

7.1.3 Les soins

Les soins au sein du groupe des petites étoiles comportent les changes, le pot, le lavage des mains, le brossage des dents ainsi que les blessures et soins d'un enfant malade.

Les changes et le pot

Les changes sont effectués dans le respect de l'intimité de l'enfant. Une salle de change, avec deux tapis à langer, est prévu à cet effet au sein de la crèche. C'est un moment intime où l'adulte doit être présent avec l'enfant. Celui-ci est changé par une personne qu'il connaît et en qui il a confiance.

Le pot est proposé à l'enfant dès que les parents le demandent et qu'ils le font à la maison.

Le lavage des mains

Le lavage des mains des enfants se fait sous forme ludique pour les plus petits enfants (jeux d'eau). Le but est de familiariser l'enfant avec le processus. Le professionnel veille à un lavage des mains plus méticuleux de l'enfant si besoin, par exemple après un repas.

Le brossage des dents

Une brosse à dents est proposée à l'enfant dès l'apparition de ses premières dents, cela en accord avec les parents. Le but est que l'enfant ai une première expérience avec la brosse à dents qu'il la touche, la regarde et l'examine sous toutes ses formes.

Les blessures et soins d'un enfant malade

La prise en charge d'un enfant blessé ou malade se fait par un éducateur. Il est important pour assurer un suivi correct envers les parents que ce soit une personne formée qui prenne ces

situations en charge. Lors de petites blessures l'éducateur apporte les soins appropriés selon la décharge signée par les parents lors de l'inscription. Lors de blessure grave, le parent est contacté directement et l'éducateur suivra ses instructions, la même procédure est suivie lors de maladie qui se déclare durant la journée

7.1.4 Les activités

Les activités proposées au sein du groupe des petites étoiles sont en relation avec les sens. Cela inclus la musique (ouïe), se regarder dans les divers miroirs de la salle (vision), toucher les divers ballons (toucher), mettre des jeux appropriés à la bouche, goûter à divers aliments (goût) et les sentir (odorat). Les promenades sont aussi privilégiées pour stimuler l'enfant et qu'il prenne connaissance de l'environnement extérieur et de son corps. Elles se font selon les capacités de l'enfant, d'abord en poussette puis en marchant. Les enfants peuvent aussi explorer et développer leur capacité motrice avec la tour/toboggan de leur salle et petit parcours qui se trouve sur la terrasse extérieure.

7.1.5 Les rituels

Les rituels sont des moments de la journée qui servent de point de repère à l'enfant pour un changement d'activité le plus souvent. La moyenne d'âge du groupe des petites étoiles ne permet pas d'instaurer un rituel commun à tous. Cependant avec les enfants à partir de 1 an, qui prennent les repas à heure fixe, le professionnel chante une petite chanson (toujours la même) pour indiquer que c'est l'heure du repas. Il verbalise aussi le plus possible ses actions et gestes, tout au long de la journée, envers les enfants pour que ceux-ci puissent avoir une notion de ce qui se passe.

7.2 Les étoiles filantes

Les étoiles filantes accueillent les enfants âgés de 2 à 4 ans. L'équipe accompagne et encourage l'enfant à faire par lui-même selon ses capacités. Cela dans le but que l'enfant ait acquis une autonomie suffisante pour l'entrée à l'école lors de son départ de la crèche.

7.3.1 Les repas

La crèche propose 3 repas dans la journée :

- Goûter du matin vers 9h00
- Diner vers 12h00
- Goûter l'après-midi vers 16h00.

L'enfant a le choix de manger ou non lors des repas. L'éducateur veille cependant à ce que l'enfant boive de l'eau lors des repas (hydratation).

Lors des repas tous les aliments sont proposés à l'enfant. Un deuxième service est proposé d'office à tous. Lors du deuxième service l'enfant choisit ce qu'il désire avoir dans son assiette. Le principe pédagogique suivi par l'équipe est le suivant :

L'enfant mange ce dont il a besoin. L'équipe ne propose donc pas de repas de substitution ou autre. Le but est que l'enfant ait une relation saine avec la nourriture tout en favorisant son autonomie et le respect de la satiété de celui-ci.

L'équipe propose, à chaque repas, un peu de tous les aliments à l'enfant. Cela permet à celui-ci de se familiariser avec des aliments qu'il ne connaît pas. Au fil du temps, l'aliment devient familier à l'enfant ce qui peut l'inciter à le goûter. Une approche bienveillante envers l'enfant est favorisée lors des repas. Aucune remarque désobligeante sur ce que l'enfant mange ou non est prononcée. Les parents sont informés de ce principe, lors du passage de groupe de l'enfant, ainsi que d'autres informations, lors de la transmission du règlement du groupe.

Pour les enfants ayant des régimes alimentaires spécifiques pour cause de maladies ou culture. L'équipe respecte cela. Dans la mesure du possible, l'enfant a une partie, voir le même repas,

que les autres enfants de son groupe. Si cela n'est pas possible, les parents fournissent le repas et la situation est expliqué à tous les enfants lors des regroupements.

7.3.2 Le sommeil

Un moment de sieste ou de repos est proposé aux enfants après le diner, vers 13h00. L'équipe accompagne l'enfant dans ce moment en restant dans la salle avec les enfants. L'équipe favorise un environnement calme propice à l'endormissement. Le temps de sieste n'est pas limité. Chaque enfant dort selon son besoin, pour récupérer de l'énergie et assimiler les événements de la journée.

Les enfants qui ne dorment pas, après s'être reposés un moment (entre 30 à 45mn) font des activités calmes (puzzles, livres). Par beau temps, ils jouent sur l'espace de jeux de la terrasse.

7.3.3 Les soins

Les soins dans le groupe des étoiles filantes se composent des changes, des toilettes, du lavage des mains, du brossage des dents et des soins à un enfant malade ou blessé. Le principe de favoriser l'autonomie et l'intimité de l'enfant est favoriser pour chacun de ses actes.

Les changes et les toilettes

Les changes se font par petit groupe à la salle de change. L'éducateur favorise le change de l'enfant debout pour des questions d'ergonomie.

L'acquisition de la propreté se fait au rythme de l'enfant. Le professionnel l'encourage à aller aux toilettes. Le but étant de montrer à l'enfant le gain d'autonomie que la propreté lui apporte. Le professionnel apprend à l'enfant propre à aller seul aux toilettes et à demander de l'aide si nécessaire. L'enfant peut ainsi se gérer à ce niveau.

Le brossage des dents

L'autonomie de l'enfant est particulièrement encouragée lors du brossage des dents. L'enfant prend seul son verre et sa brosse à dents qu'il reconnaît grâce à sa photo qu'y est collé. Il a ainsi la possibilité de se brosser seul les dents.

Le lavage des mains

Dans le groupe des étoiles filantes, l'enfant se lave et se sèche seul les mains selon les besoins de l'hygiène. L'adulte reste en retrait mais est disponible pour apporter son aide si l'enfant le demande.

7.3.4 Les activités

Les activités faites au sein du groupe ont des objectifs variés :

- Développer la motricité fine et/ou globale
- Permettre certains apprentissages (couleurs, animaux, pré-écriture, etc.)
- Développer le temps de concentration
- Apprendre à vivre en communauté
- Apprendre à suivre des petites consignes
- Apprendre à faire des choix

- Toucher/goûter/expérimenter des associations de goûts, de couleurs, de sons et textures différentes.

Tout cela permet à l'enfant d'acquérir une palette d'expériences qui le préparent graduellement à la prochaine étape marquante de sa vie, l'entrée à l'école. Certaines activités marquent les moments clés de l'année (voir protocoles) mais l'intérêt de l'enfant reste prioritaire. De ce fait, l'enfant est invité à participer aux activités sans obligation. La seule activité imposée est la balade (place de jeux ou autre) car l'enfant ne peut rester seul à la crèche (principe de sécurité).

7.3.5 Les rituels (moments de regroupement)

Durant la journée, il y a 3 moments de regroupement (rituels) qui ponctuent le passage d'une activité libre au moment du repas (matin, midi et après-midi).

Avant le regroupement les enfants rangent avec l'aide des adultes les jeux sortis des caisses. Ensuite, ils s'installent sur le grand tapis de la salle.

Le regroupement est un moment commun à tout le groupe. L'adulte lit une histoire aux enfants, chante des chansons, dit ce qu'il y aura au repas. Puis chaque enfant s'installe à table selon la méthode choisie par l'adulte (comptine ou autre jeu).

8. Labels en lien pédagogique

8.1 Youp'la bouge

Youp'la bouge est une initiative visant à favoriser le mouvement en crèche. Elle a pour but de familiariser les enfants avec l'exercice physique et de prévenir les maladies liées à la sédentarité telles que l'obésité.

Deux membres de l'équipe ont suivi une formation de base « Youp'la bouge ».

Toute l'équipe a la possibilité de participer à la « Journée inter cantonale » qui se déroule tous les ans. Cette journée aborde divers sujets en lien avec le mouvement.

L'équipe a aussi la possibilité d'effectuer une journée d'encrage qui se déroule dans le canton pour acquérir des connaissances de base en une journée.

Dans le quotidien de la crèche le projet « Youp'la bouge » se concrétise par diverses activités, comme :

- Des rondes, des jeux musicaux
- Des parcours
- Des jeux de ballons, jeux de courses
- Des promenades, des sorties à une place de jeux
- etc.

L'équipe est attentive à proposer des activités de mouvement quotidiennes pour toucher tous les enfants qui fréquentent la crèche. Ces activités peuvent être dirigées ou libres.

La crèche a obtenu le label « Youp'la bouge » en 2012.

8.2 Fourchette verte

Depuis juin 2012, la crèche « Au Clair de Lune » est labélisée « Fourchette Verte des tout-petits » (moins de 4 ans).

Ce label de qualité est soutenu par divers services de l'État de Neuchâtel, ainsi que par la Promotion Santé Suisse.

Buts :

- Offrir des menus et collations variés, sains et équilibrés
- Donner quotidiennement des fruits, des légumes et des produits laitiers
- Concilier plaisir et santé
- Proposer un environnement sain, respecter l'hygiène, le tri des déchets, etc.

9. Conclusion

Ce document est une vue globale de l'orientation pédagogique de l'ensemble de la structure. Cette orientation est validée et respectée par toute l'équipe éducative. D'autres documents internes à la crèche comme les protocoles et règlements divers donnent une vue plus concrète de la mise en place la pédagogie. L'ensemble des documents guidant le déroulement de la vie dans la structure permet un accompagnement respectueux de l'enfant et de sa famille. La constante réflexion sur ceux-ci permet à l'équipe de rester cohérente entre la pratique professionnelle et la théorie ainsi que de pouvoir s'adapter facilement selon les besoins des familles.

Bibliographie :

- Boeck & Belin, Introduction à la psychologie de l'enfant, Paul A. Osterrieth
- Vivre en crèche, Remédier aux douces violences, C. Schuhl
- PU Romandes, Pour que les enfants jouent, R. Caffari-Viallon
- Education à la petite enfance, L'étayage agir comme guide pour soutenir l'autonomie, Sonia Cloutier
- Loisirs et pédagogie, Manger à la crèche, Dorothee Gutknecht et Karine Höhn

- Eyrolles, Le grand guide des pédagogies alternatives, Madeleine Deny et Anne-Cécile Pigache
- J'accueille sympa, Pro Juvente et Croix-Rouge
- Pro Juventute, Pattounes et dodous